

solliciteur général n'a pas été remplie ; et il en est de même de celle de l'ex-ministre de l'Agriculture. Certes, la chose n'est pas extraordinaire, surtout sous une administration conservatrice, dans ce pays. Je me rappelle nombre de sièges qui sont longtemps restés vacants dans le gouvernement, et, autant que je sache, le cabinet restait encore avec plus de 13 membres, soit abondance d'éléments, bons ou mauvais.

Qu'il me soit permis de signaler cette raison extraordinaire donnée pour motiver la démission des ministres. Cette raison existait il y a deux mois tout autant qu'elle existe aujourd'hui. Cette raison était aussi bonne avant la proclamation convoquant le parlement en session. Pourquoi l'honorable monsieur a-t-il attendu cette proclamation pour découvrir que le cabinet était incomplet ? Pourquoi a-t-il aidé à rédiger le discours du trône et à définir la politique du gouvernement ? Pourquoi a-t-il signalé à l'attention de la Chambre la teneur du discours du trône, s'il n'avait pas l'intention de procéder, s'il croyait voir dans le fait qu'il existait une vacance dans le cabinet, qu'il n'y avait pas de Solliciteur général, une raison suffisante pour motiver sa démission ?

M. l'Orateur, j'attirerai l'attention de l'honorable monsieur sur un autre point important. Des sièges dans cette chambre, sont restés vacants pendant plusieurs mois ; je crois que dans certains cas des brefs ont été émis, il y a quelque temps, mais le gouvernement a négligé de nommer les officiers-rapporteurs et de donner les instructions nécessaires. Le gouvernement a créé des embarras au lieu d'accomplir son devoir.

Ainsi, les honorables messieurs ont donc pensé que la question de remplir une position inutile dans le cabinet était d'une plus haute importance que celle de donner à la population d'un grand comté un représentant dans cette chambre.

Voyons maintenant ce qui a été fait au Sénat. Les honorables messieurs savent qu'il y a depuis longtemps dans cette chambre plusieurs sièges vacants. Cela est contraire à l'esprit de la constitution. D'après ce que nous a dit l'honorable député, il approuve, je suppose, ce qui a été fait dans ce cas, avec l'autorité du premier ministre. Comment se fait-il que les honorables députés invoquent comme raison une vacance temporaire dans le gouvernement, tandis qu'ils ne tiennent pas compte des vacances existant depuis longtemps au Sénat et à la Chambre des Communes ?

Et puis, M. l'Orateur, il y a aussi des positions vacantes au dehors. L'honorable monsieur ne prétendra pas que l'on a créé dans le pays des positions, imposant une charge sur le revenu public, qu'il croit tout à fait inutiles. Pourquoi a-t-on tenu vacante la charge de percepteur des douanes à Montréal ?

L'honorable monsieur nous dit : il n'y a pas de Solliciteur général, je ne puis faire plus longtemps partie du gouvernement. Néanmoins, il n'a pas cru devoir prendre cette attitude, bien que la position de percepteur des douanes à Montréal fût vacante depuis trois ans.

En outre, l'honorable monsieur et ses collègues se sont retirés du cabinet, et les raisons de leur retraite sont toutes consignées dans l'adresse dont il nous a donné lecture hier. Si l'honorable monsieur était mécontent du premier ministre, rien ne l'empêchait d'informer celui-ci qu'il désirait avoir un entretien avec Son Excellence et lui faire savoir

qu'à leur avis, sir Mackenzie Bowell n'avait pas les qualités voulues pour remplir le poste de premier ministre. Telle fut la manière d'agir adoptée sous l'administration Pelham, à l'égard de lord Granville, qui, dans la direction des Affaires étrangères, suivait une ligne de conduite qui ne rencontrait pas l'approbation de ses collègues dans le cabinet. Cinq de ses collègues eurent un entretien avec le roi et informèrent Sa Majesté qu'ils étaient en désaccord absolu avec la politique extérieure de lord Granville, et ils demandèrent de ce chef, son renvoi du ministère ; et, bien que la politique en question eût l'approbation du roi et que lord Granville fût un ami personnel de Sa Majesté, toutefois, le roi acquiesça à la demande de la majorité de ses conseillers. Il eût donc été loisible aux honorables messieurs, dans les circonstances actuelles, d'alléguer comme raison de leur démission du cabinet le maintien de sir Mackenzie Bowell à la tête du ministère.

J'aborde maintenant un autre paragraphe du discours en question :

Dans les circonstances, nous avons cru qu'il était de notre devoir de nous retirer, et de frayer ainsi la voie, si possible, à la formation d'un gouvernement dont le chef pût commander la confiance de tous ses collègues, convaincre le parti libéral-conservateur qu'il avait à sa tête les éléments les plus forts et persuader le pays qu'il avait un gouvernement homogène et capable de gouverner.

Voilà assurément, M. l'Orateur, une proposition fort étrange : c'est la supposition que les honorables députés de la droite ont le droit de faire choix d'un premier ministre pour Son Excellence. Je nie absolument la chose. C'est une des prérogatives de la Couronne de faire, suivant son bon plaisir, le choix du chef du cabinet. Quitte à la Chambre et au pays d'approuver ou de rejeter le chef ainsi choisi. S'il faut croire les honorables messieurs, il ne s'agit que de réunir le parti conservateur en caucus, de faire décider par ses représentants le choix du chef du cabinet, et d'informer Son Excellence que ce chef doit devenir premier ministre.

C'est là une prétention que je nie du tout au tout. Et l'on pourrait citer de nombreux précédents historiques, à l'encontre de tels prétendus droits.

L'honorable monsieur, paraît-il, a pris sur lui d'inviter le haut commissaire à traverser l'océan Atlantique et à venir prendre la direction du parti conservateur.

Le parti conservateur, il est vrai, se trouve dans une impasse sans issues. La faute, toutefois, n'en est pas à l'incapacité du premier ministre, mais bien à la ligne de conduite insensée suivie depuis nombre d'années par le cabinet. Ces honorables messieurs ont fait naître dans l'esprit du public de chimériques espérances qui n'ont pu se réaliser, et de là le désappointement du public dont nous sommes témoins. Les élections qui viennent d'avoir lieu prouvent que le peuple n'a plus confiance en eux. Et ils cherchent maintenant à parer à de nouveaux revers de fortune. Dans leur désespoir et dans la terrible extrémité où ils se trouvent, que font-ils ? Ils vont chercher sir Charles Tupper, le haut commissaire, l'invitant à venir au pays, et à peine est-il arrivé, qu'ils provoquent une crise, et cela précisément au moment le plus inopportun pour le pays, à l'époque où le parlement est convoqué pour vaquer à ses devoirs publics. Mais on s'apercevra que sir Charles Tupper ne sera guère en état d'améliorer la situation du parti conservateur. Le public ne partage guère la confiance que témoignait à sir Charles Tupper les honorables mes-